



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 19/09/2022

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 4 septembre au 18 septembre 2022

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 31 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 4 septembre au 18 septembre 2022

N°10

édité le 19/09/2022

Synthèse

La quinzaine qui vient de s'écouler a été plus sèche qu'initialement prévue, les orages ayant globalement épargné le bassin de l'Île-de-France. Toutefois les quelques pluies de la première semaine ont quand même été bénéfiques localement. En effet, certaines stations ont vu leurs débits remonter légèrement les faisant parfois sortir des seuils d'étiage. En général, les débits restent bas à très bas. De plus, depuis quelques jours, en l'absence de pluie, les niveaux repartent à la baisse.

Les prévisions météorologiques sont sèches encore cette semaine, les débits devraient donc encore baisser légèrement et de nouveaux seuils pourraient être franchis. Quelques précipitations seraient envisagées à partir du week-end voire du début de semaine prochaine en lien avec un éventuel épisode méditerranéen.

Grandes rivières

Malgré le soutien d'étiage par les Grands Lacs réservoirs (hors Oise), les débits des grandes rivières restent faibles sur la période. Les quelques pluies du début du mois ont permis aux niveaux de remonter temporairement. Depuis, en l'absence de précipitations, ils repartent légèrement à la baisse.

Dans un premier temps, aucune pluie n'est annoncée, par conséquent les débits pourraient continuer à baisser.

Sur **7** stations, on compte :

- **2** stations en **vigilance** : Saint-Fargeau [Sainte-Assise] sur la Seine et Alfortville sur la Seine.
- **3** stations en **alerte** : Creil sur l'Oise, Vernon sur la Seine et Pont-sur-Yonne sur l'Yonne.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

Avec les quelques pluies en début de quinzaine, les débits des petites rivières sont légèrement remontés. Certaines stations sont même sorties temporairement des seuils d'étiage. Les débits restent toutefois bas pour la saison. La deuxième semaine a été plus sèche, les niveaux sont repartis à la baisse et de nouveaux seuils sont approchés voire franchis.

Les prévisions météorologiques sont encore sèches cette semaine avant de possibles pluies à partir de samedi. La tendance pourrait être à la stabilité des débits voire à la légère baisse sur certaines rivières.

Sur **24** stations, on compte :

- **6** stations en **vigilance** : Acon sur l'Avre, Ballancourt sur l'Essone, Episy (Loing) sur le Loing, Saint-Chéron [St-Evroult] sur l'Orge, Jouarre [Vanry] sur le Petit Morin et Congis [Gué à Tresmes] sur la Théroanne.
- **7** stations en **alerte** : Pommeuse sur le Grand Morin, Episy (Lunain) sur le Lunain, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Nesles-la-Vallée sur le Sausseron, Saint-Eugène sur le Surmelin et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- **1** station en **alerte renforcée** : Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon.
- **2** stations en **crise** : Montmirail sur le Petit Morin et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.

Situation des nappes

Le piézomètre de Buhy (95) est situé entre le seuil de vigilance et le seuil d'alerte comme au bulletin précédent (dernière cote enregistrée : 44,20 m NGF). Le piézomètre de Bréval (78) passe en situation de vigilance suite à une mesure manuelle effectuée le 19 septembre. La situation est à surveiller lorsque l'incident technique sera résolu. Le piézomètre d'Escroines est maintenu en situation de vigilance. Les autres indicateurs piézométriques sont en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 3 piézomètres en **vigilance** : Buhy, Bréval et Escroines.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Doux et Sec

Débits



Hausse

Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étiage le 3 octobre 2022

QR code du bulletin

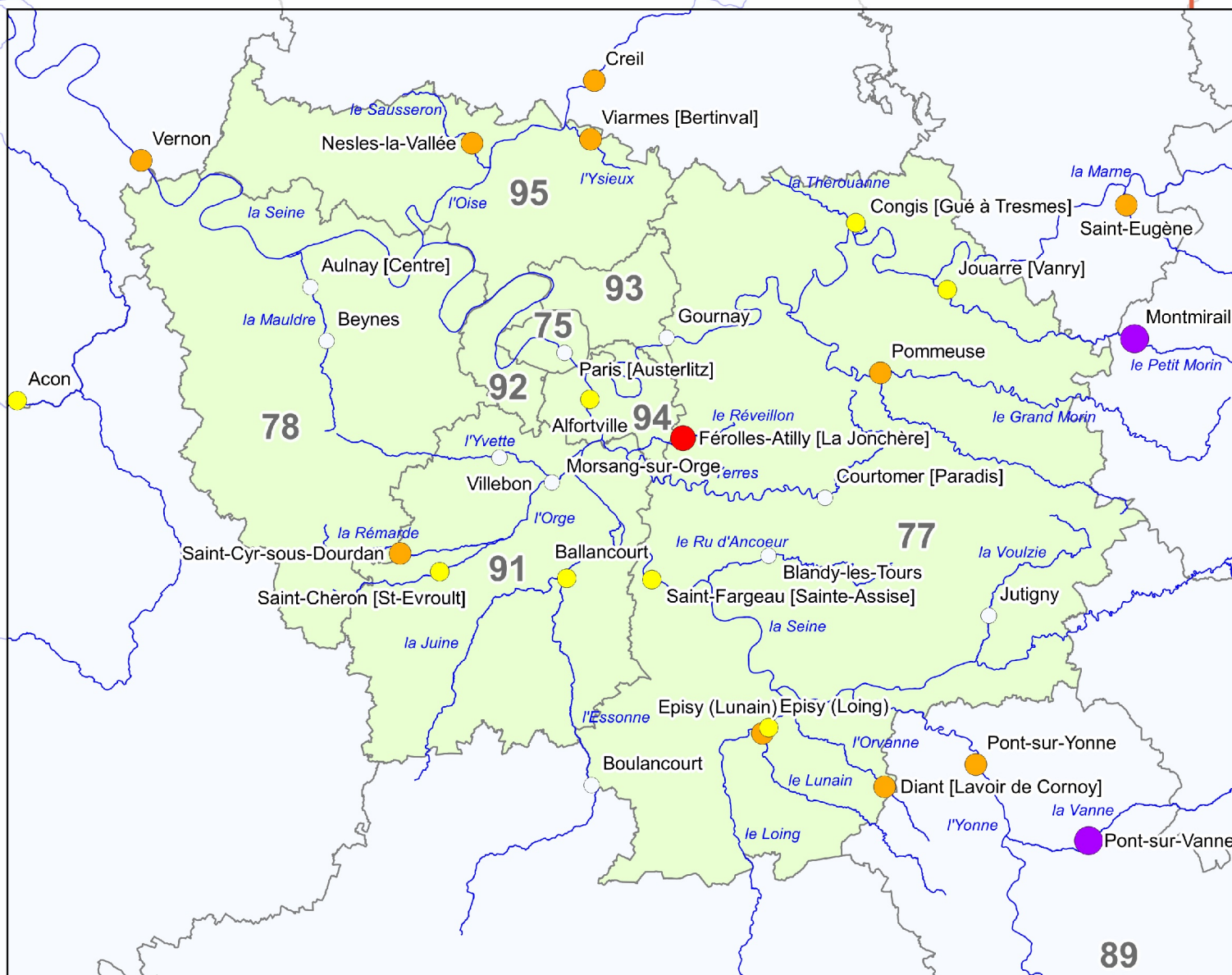


SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 19/09/2022



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	Indice de confiance
		V	A	AR	C	Du 22/08 au 04/09	Du 04/09 au 18/09			
Grandes rivières :										
Mame	Gournay-sur-Mame	32	23	20	17	35	35	le 05/09/22	→	
Oise	Creil	32	25	20	17	19	22	le 04/09/22	→	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	40 ^c	44	le 07/09/22	→	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	53	60	le 04/09/22	→	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	85	90	le 06/09/22	→	
Seine	Vernon	170	131	113	100	122	131	le 04/09/22	→	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	17	16	le 06/09/22	→	
Petites rivières :										
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,00	1,16	le 10/09/22	↘	
Essonne	Boulancourt (**)		0,32		0,20	0,28	0,37	le 04/09/22	↗	
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	5,1	5,4	le 04/09/22	↗	
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	1,9 ^c	2,0	le 04/09/22	↘	
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	4,8	4,9	le 04/09/22	→	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,21 ^c	0,21	le 05/09/22	→	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,42 ^c	0,53	le 17/09/22	↘	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	0,91	1,13	le 17/09/22	↘	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult] (***)	0,16	0,13	0,12	0,11	0,12	0,14	le 17/09/22	↘	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,4	1,7	le 17/09/22	↘	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,18	0,19	le 04/09/22	→	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,34 ^c	0,34	le 17/09/22	↘	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	0,75 ^c	0,76	le 17/09/22	↘	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,17	0,19	le 16/09/22	↘	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,015	0,014	le 04/09/22	↘	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,007	0,030	le 07/09/22	↗	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,23	0,27	le 04/09/22	→	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,58	0,60	le 04/09/22	→	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,29 ^c	0,29	le 04/09/22	↗	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	1,9 ^c	1,9	le 04/09/22	↗	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,49	1,50	le 04/09/22	↘	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,046	0,056	le 04/09/22	↘	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,10	0,08	0,07	0,06	0,07 ^c	0,08	le 04/09/22	→	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,46	0,52	le 17/09/22	→	

- ^c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

- Qm3J débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine
V seuil de vigilance
A seuil d'alerte
AR seuil d'alerte renforcée
C seuil de crise

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>

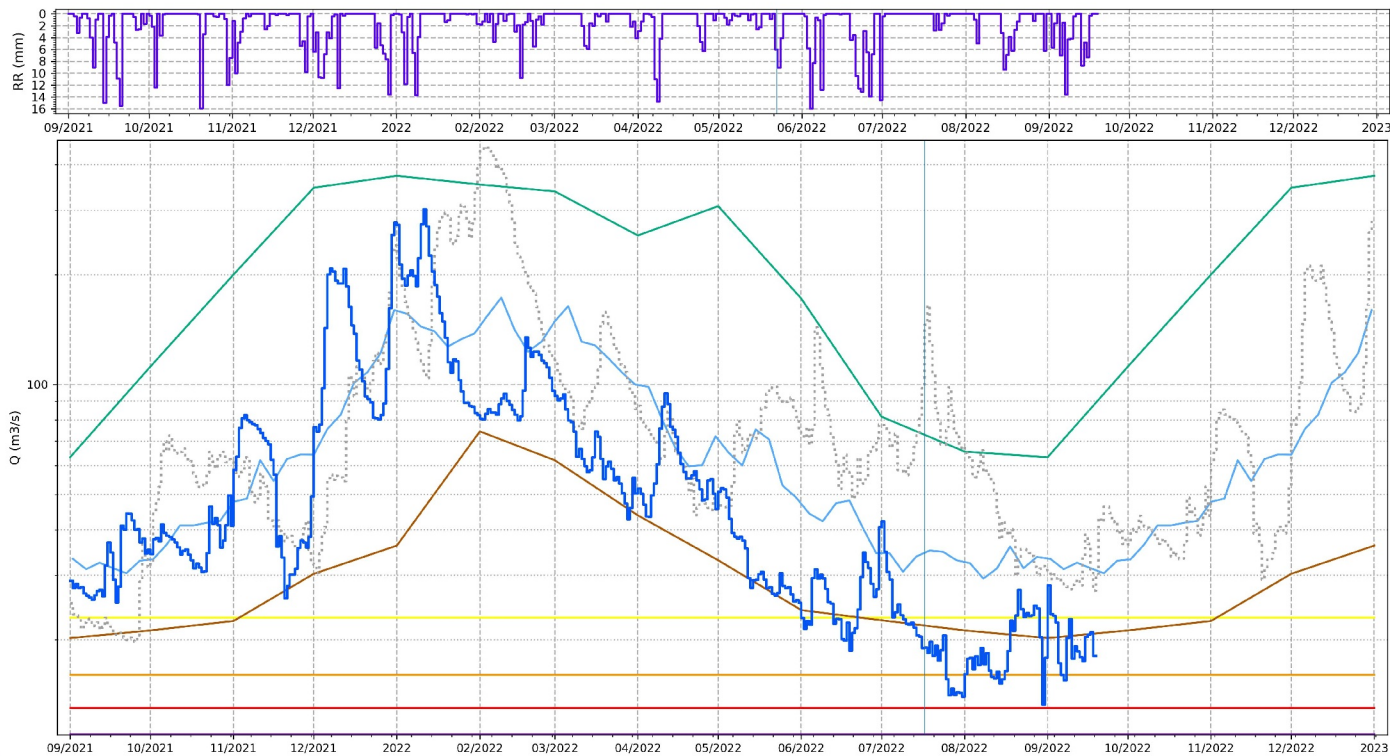
Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2021

L'Yonne à Pont-sur-Yonne

État : **A**

Qm3J : 16 m³/s

L'Yonne à Pont-sur-Yonne a connu un léger répit grâce à quelques pluies. Cependant les débits ont tendance à baisser à nouveau depuis plusieurs jours à la faveur d'un temps plus sec. Malgré le soutien d'étiage les débits flirtent avec le seuil d'alerte. La tendance est à la stabilité.

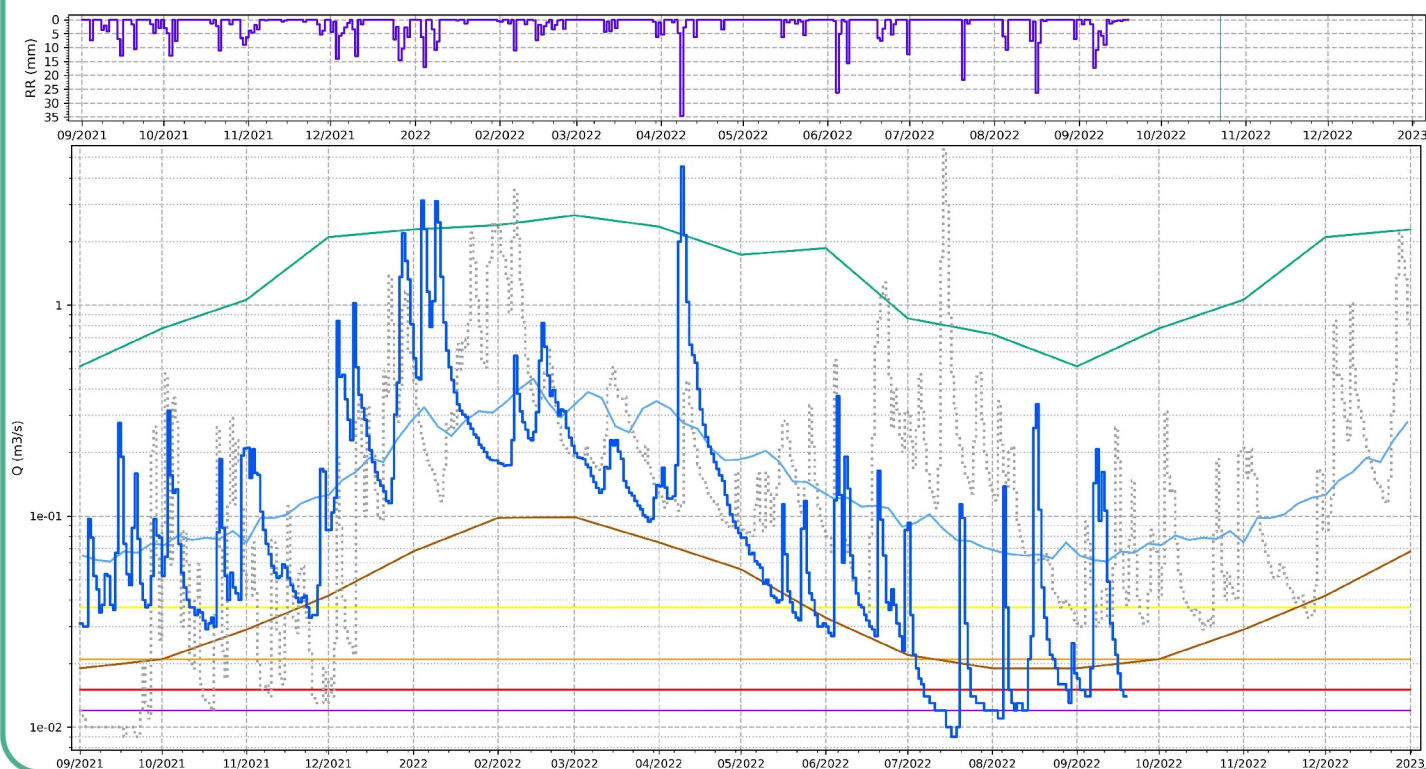


Le Réveillon à Férolles-Ailly [La Jonchère]

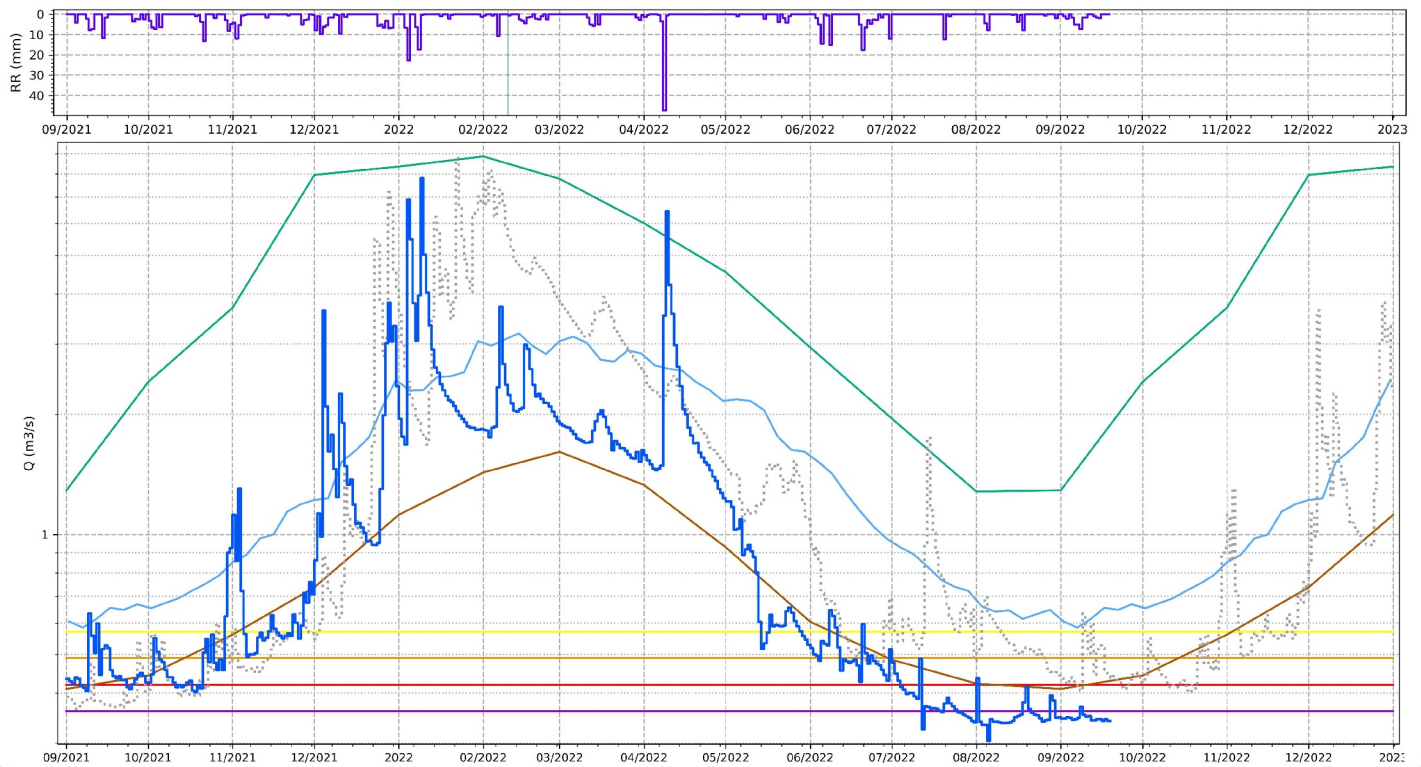
État : **AR**

Qm3J : 0.014 m³/s

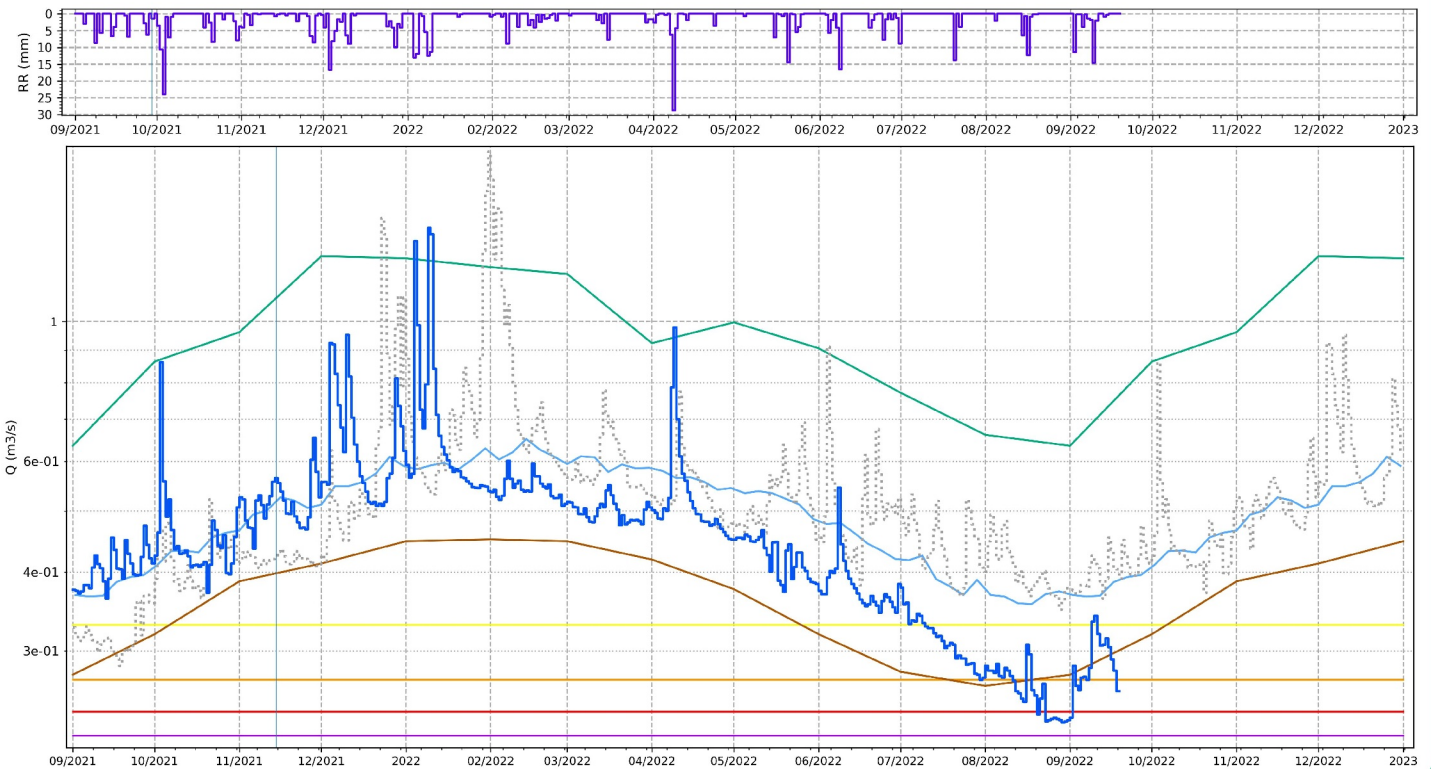
Les pluies orageuses de début septembre ont permis un regain des écoulements du Réveillon. L'absence de pluie depuis, a entraîné la baisse des débits avec le franchissement du seuil d'alerte renforcée. En l'absence de pluie, les niveaux devraient rester sous ce seuil d'alerte renforcée.



Le Petit Morin à Montmirail a été largement épargné par les précipitations de ces deux dernières semaines. Par conséquent les débits restent très bas sur la période et la station est toujours en crise. Aucune précipitation n'est annoncée cette semaine, les débits pourraient baisser encore un peu.



Après avoir vu ses niveaux remonter sur la première dizaine de septembre, les débits du Sausseron sont de nouveau à la baisse, repassant sous la quinquennale sèche. En l'absence de pluie prévue pour les jours à venir, les niveaux devraient continuer de baisser.



Légende des graphes:

- Débits journaliers
- ⋯ Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- | | | Précipitations journalières (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'étiage 2022

Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage

Station	Seuils (m³/s)				Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage														MIN de la saison	Nb de bulletins en												
	V	A	AR	C	N°1 c 16/05	N°2 c 30/05	N°3 c 13/06	N°4 c 27/06	N°5 c 11/07	N°6 c 25/07	N°7 c 08/08	N°8 c 22/08	N°9 c 05/09	N°10 19/09	N°11 03/10	N°12 17/10	N°13 31/10	N°14 14/11		...	V	A	AR	C								
Grandes rivières :																																
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17				30	27	23	26															23	le 18/07/22	3	1		
Oise	Creil	32	25	20	17					30	26	22	21	19	22												19	le 28/08/22	2	3	1	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	58	51	44	55	42	40	37	40	44													37	le 13/08/22	5	3	1	
	Alfortville	64	48	41	36		62	62		59	50	46	53	60													46	le 10/08/22	6	1		
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45			80		79		81															79	le 18/07/22	3			
	Vernon	170	131	113	100			144	150	118	121	121	122	131														118	le 17/07/22	2	5	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11			22	20	23	18	14	16	17	16												14	le 30/07/22	5	3		
Petites rivières :																																
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75				1,25	1,21	1,14	1,11	0,97	1,00	1,16												0,97	le 13/08/22	7			
Essonne	Boulandcourt (**)		0,32		0,20							0,28	0,28	0,28													0,28	le 05/08/22		3		
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5					5,5	5,0	4,8	5,1	5,4													4,8	le 13/08/22	5			
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7			2,3	2,2	2,0	2,0	1,9	1,9	2,0													1,9	le 12/08/22	2	3	2	
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6					4,7	4,7	4,3	4,8	4,9													4,3	le 12/08/22	5			
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13		0,35	0,32	0,30	0,29	0,22	0,17	0,16	0,21	0,21												0,16	le 13/08/22	5	2	2	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27					0,43	0,41	0,35	0,42														0,35	le 13/08/22	3	1		
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71					1,08	0,97	0,94	0,86	0,91													0,86	le 12/08/22	4	1		
Orge	Saint-Chéron [St-Evrault]	0,16	0,13	0,12	0,11			0,15	0,15	0,13	0,12	0,12	0,11	0,12	0,14												0,11	le 13/08/22	3	1	3	1
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0					1,6	1,2	1,2	1,1	1,4													1,1	le 12/08/22	1	1	3	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,27	0,24	0,23	0,21	0,23	0,21	0,16	0,15	0,18	0,19												0,15	le 10/08/22	2	5	2	1
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,55	0,54	0,49	0,46	0,39	0,36	0,32	0,34	0,34	0,34												0,32	le 04/08/22	2	2	1	5
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50				0,78	0,68	0,70	0,68	0,75	0,76													0,68	le 12/08/22	4	3		
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15			0,25	0,24	0,17	0,14	0,14	0,13	0,17	0,19												0,13	le 10/08/22	2	1	2	3
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012		0,034	0,028	0,029	0,013	0,009	0,011	0,012	0,015	0,014												0,009	le 17/07/22	3		3	3
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005			0,006	0,004	0,001	0,000	0,000	0,007														0,000	le 01/08/22		2		4
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22					0,29	0,27	0,25	0,23	0,27													0,23	le 30/08/22	2	3	1	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53			0,80	0,74	0,65	0,60	0,58	0,58	0,60													0,58	le 11/08/22	3	4		
Thérouanne	Gongis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20				0,31	0,28	0,28	0,26	0,29	0,29													0,26	le 10/08/22	5	1		
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	3,6	2,9	2,8	2,7	2,7	2,3	2,1	2,0	1,9	1,9												1,9	le 03/09/22	1	3	2	3
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32																											
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010																											
Ysieux	Viamres [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060		0,11	0,10	0,09	0,08	0,07	0,07	0,07	0,07	0,08												0,07	le 18/05/22	3	2	4	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22					0,38	0,41	0,37															0,37	le 12/08/22	3			

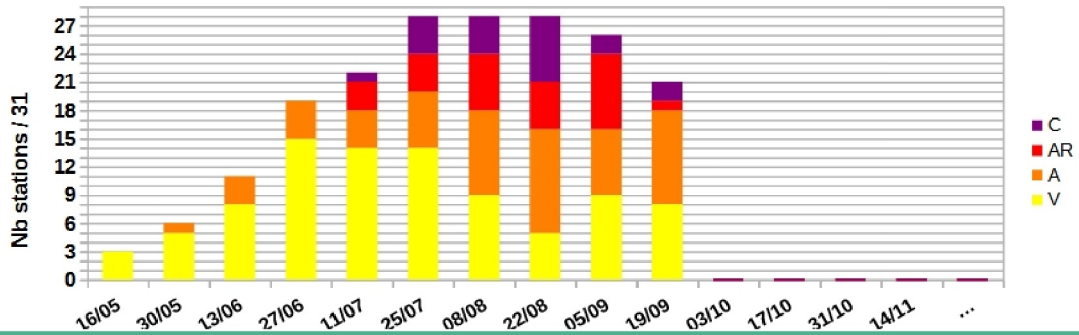
	V	A	AR	C
TOTAL / 31	3	6	11	19
	14	22	28	28
	9	28	28	26
	5	21	21	0
	9	0	0	0
	8	0	0	0
	10	0	0	0
	20	0	0	0
	192			

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations

(*) station gérée par la DREAL Normandie

(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

(***) station non réglementaire, donnée à titre d'information



Situation des nappes

Etat des piézomètres

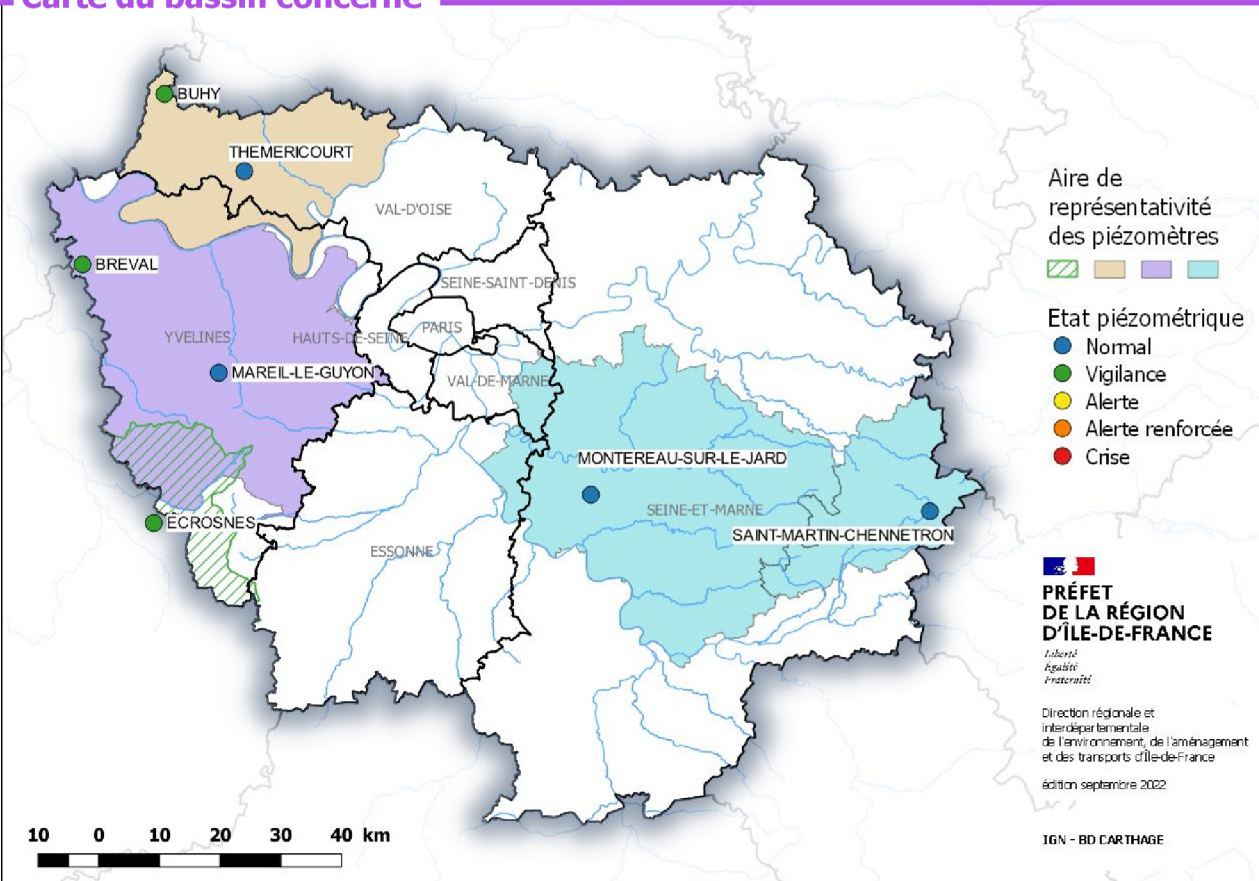
Tableau des tendances

Sur la dernière quinzaine, le piézomètre de Buhy est relativement stable, tout comme celui d'Écrosnes. La tendance sur le piézomètre de Bréval est vraisemblablement à la baisse. La tendance des autres piézomètres est à la baisse.

Nappe	Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse	Tendance Vidange - Stable - Recharge
Craie du Vexin Français	Buhy	VIGILANCE	→
	Théméricourt	NORMALE	↓
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	VIGILANCE	↓
	Mareil le Guyon	NORMALE	↓
Craie sous calcaire de Beauce	Écrosnes	VIGILANCE	→
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	NORMALE	↓
	Saint Martin Chenetron	NORMALE	↓

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné

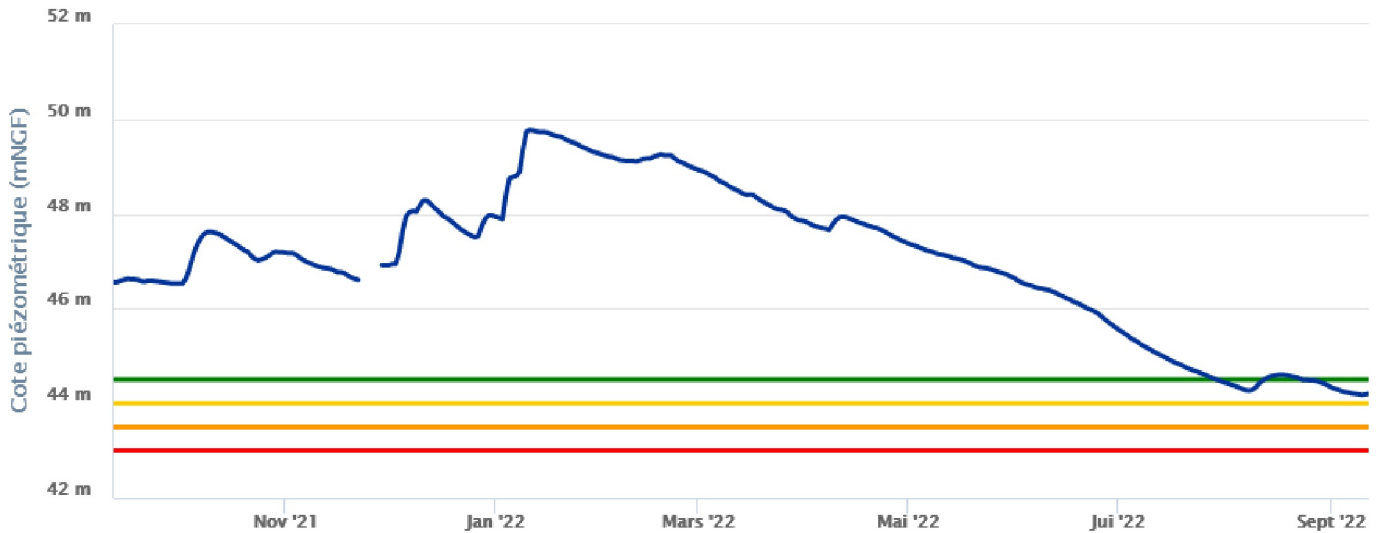


Etat des piézomètres (sur 3 ans)

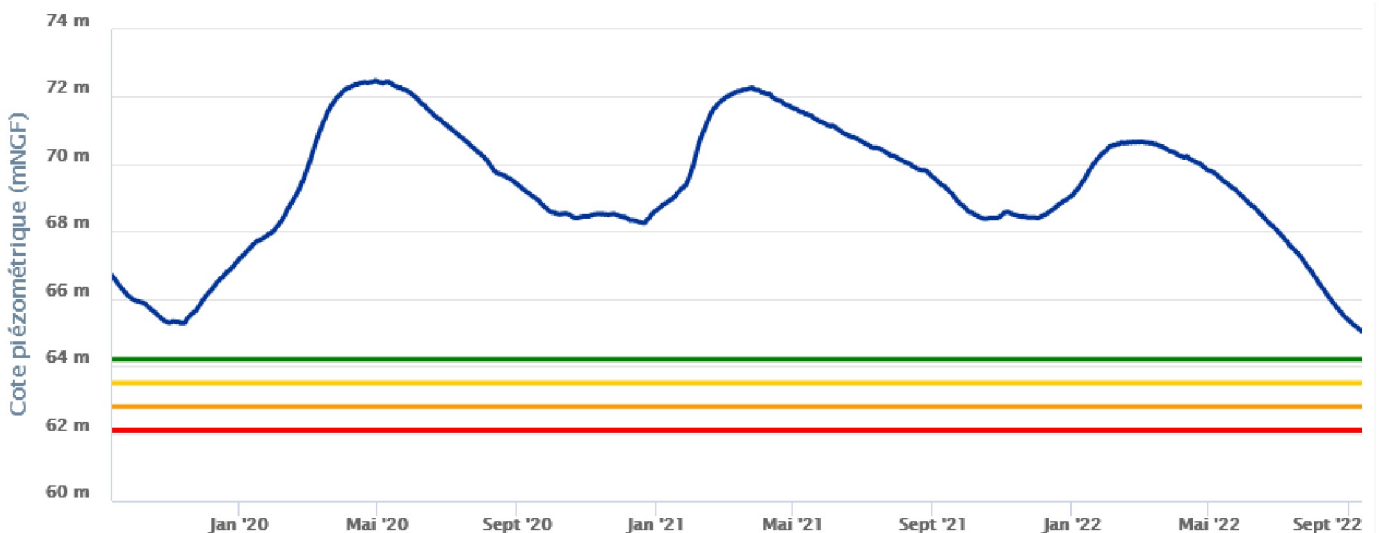
Nappe de la craie du Vexin Français

Le niveau du piézomètre de Buhy se situe entre le seuil de vigilance et le seuil d'alerte, la tendance est stable depuis le 7 septembre. La cote enregistrée est de 44,20 m NGF, soit 20 cm au-dessus du seuil d'alerte. Le piézomètre de Théméricourt est de nouveau disponible. La dernière cote enregistrée est de 65 m NGF, soit environ 1 m au-dessus du seuil de vigilance.

Buhy



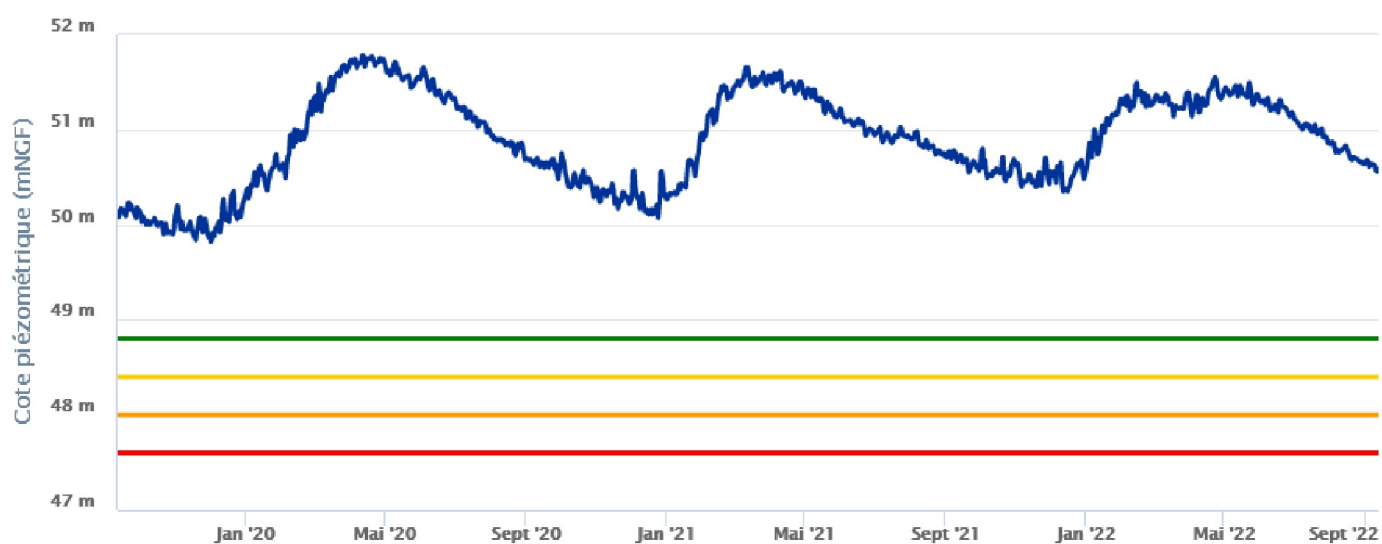
Théméricourt



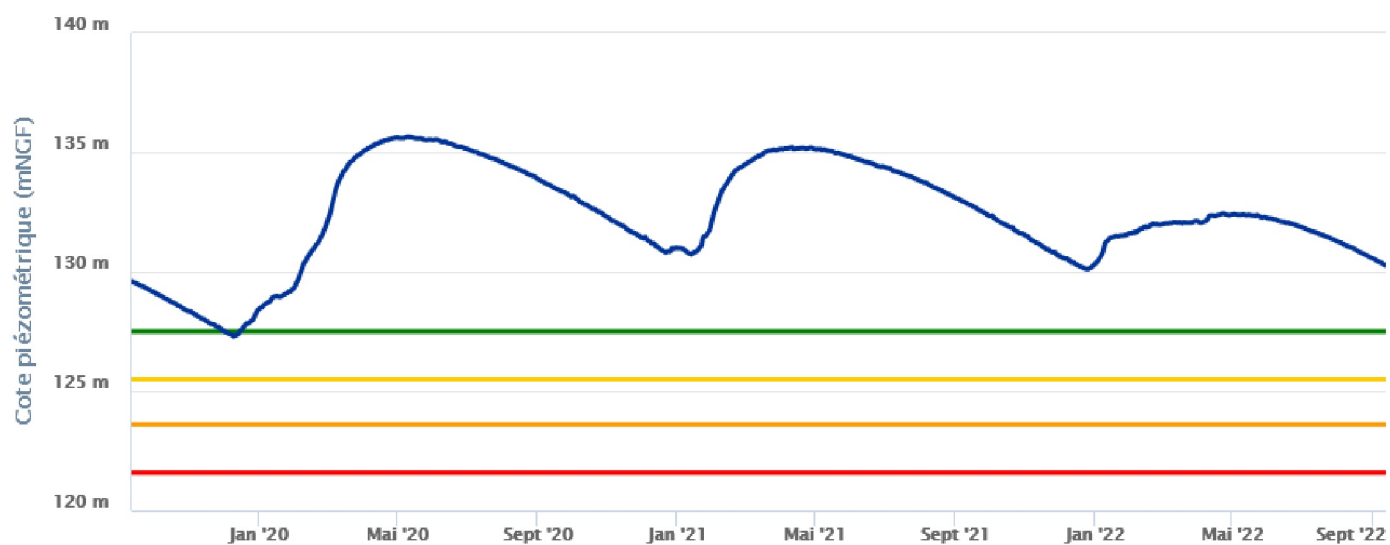
Nappe du Champigny en Brie

Le niveau de la nappe du Champigny continue de baisser à Saint-Martin-Chennetron et Montereau-sur-le-Jard.

Montereau-sur-le-Jard



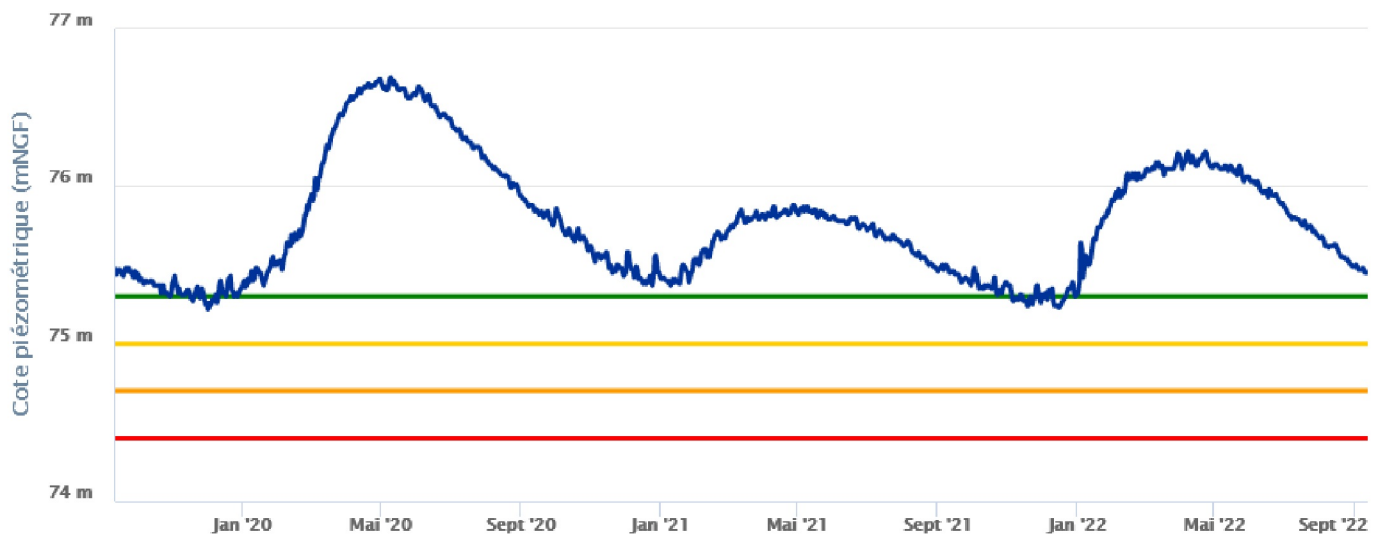
Saint Martin Chennetron



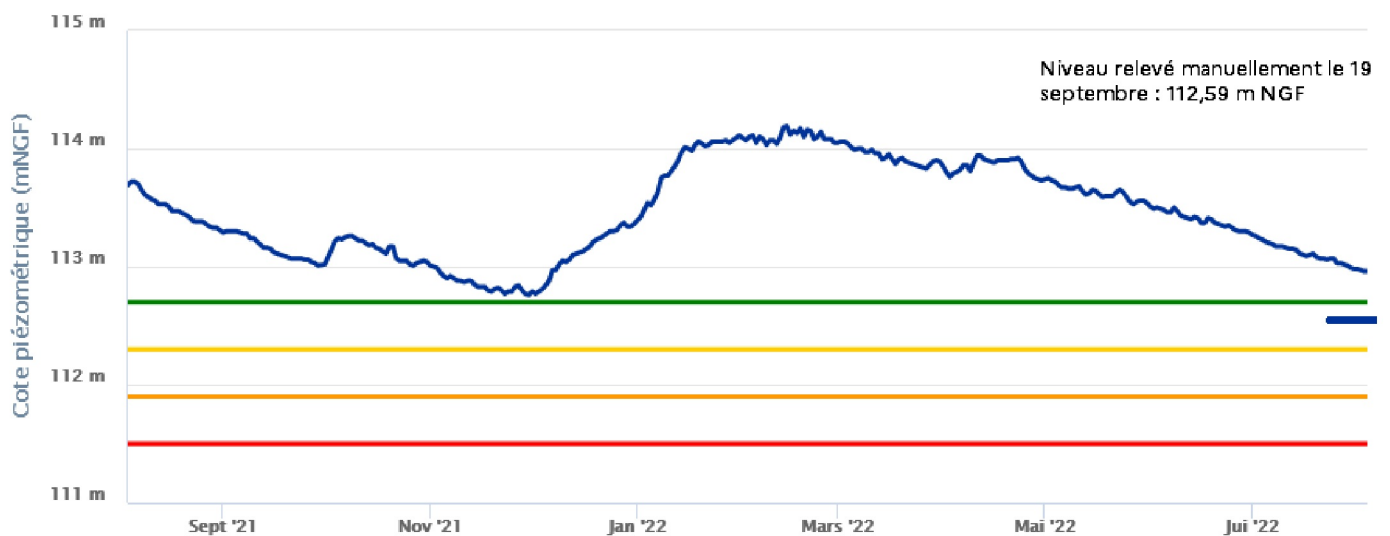
Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

A Mareil-le-Guyon, le niveau piézométrique continue de baisser. A Bréval, la transmission automatique des données a été interrompue et sera rétablie le 20 septembre. Une mesure manuelle à 112,59 m NGF a été effectuée le 19 septembre, ce qui place ce point en situation de vigilance. La situation sera à réévaluer dès le rétablissement de la connexion.

Mareil le Guyon



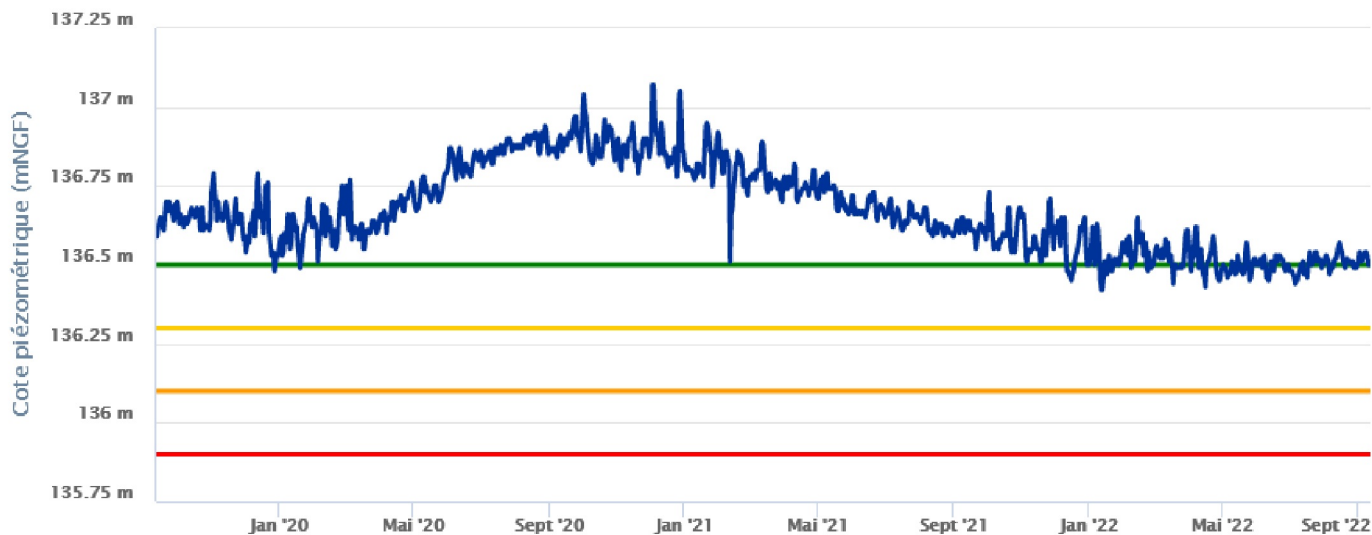
Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Le niveau du piézomètre d'Ecrosnes reste quasi stable et se situe autour du seuil de vigilance.

Ecrosnes



Liens utiles

L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne :

<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages :

<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Contact

driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



Prochain bulletin d'étiage le 3 octobre 2022